

Forum

Dossier Interdisciplinarité « Évaluer les pratiques interdisciplinaires »

Frédéric Joulian^a, Suzanne de Cheveigné^b, Joëlle Le Marec^c

^a Anthropologie, éthologie, préhistoire, PRI « Évolution, natures et cultures », EHESS, UMR 8562 SHADYC, Centre de la Vieille Charité, 2 rue de la Charité, 13236 Marseille cedex 02, France

^b Physique, sociologie, médias, communication, CNRS-EHESS, UMR 8562 SHADYC, Centre de la Vieille Charité, 2 rue de la Charité, 13236 Marseille cedex 02, France

^c Communication, ENS, Laboratoire Communication, culture et société, JE 2419, 15 parvis René Descartes, BP 7000, 69342 Lyon cedex, France

Dans ce bref article, nous souhaitons rendre compte de sept journées d'analyses et de débats consacrées à un problème crucial tant pour la communauté des scientifiques que pour le reste de la société, celui de l'évaluation des acteurs et des productions de la science, et plus particulièrement lorsque ces chercheurs tentent de s'affranchir des limites disciplinaires. À l'inverse de l'usage habituel qui pose les questions de définitions et de théories de l'interdisciplinarité au premier chef, nous avons souhaité prendre cette question sous l'angle des « pratiques », des expériences, et de la façon la plus ouverte possible. Le contraste avec les rhétoriques de la promotion interdisciplinaire ou des séminaires de discussion *post hoc* (après que des travaux solitaires ont été achevés) n'en paraissent que plus clairement. Il s'agissait de croiser différentes pratiques interdisciplinaires avec la question de la construction des objets de recherche, celle des échelles et approches comparatives et celle des régimes de scientificité impliqués, tout en tenant compte des processus et des instances d'évaluation impliqués dans de telles actions.

Organisées au Collège de France au cours des mois de mars et d'avril 2004¹, dans le cadre d'un enseignement de l'EHESS, ces journées se situaient dans le prolongement d'une série de rencontres interdisciplinaires organisées par le groupe de recherche Comportement, représentation, culture, créé en 1998². L'objectif de ce groupe était

de confronter des chercheurs et des expériences disciplinaires variées autour d'objets ou de thématiques de recherche partagés (comme « Pratiques et représentations de la technique » en 2000 ou « La naturalisation de l'homme et des animaux » en 2002, par exemple). Si, à chaque fois, cet objectif de croisement et d'enrichissement des perspectives de recherche fut rempli, la conjonction de points de vue souleva de façon récurrente un certain nombre de problèmes liés à la confrontation disciplinaire, et en particulier à cet aspect peu envisagé, voire écarté, jusqu'à présent par les institutions et les chercheurs, celui de l'évaluation. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer l'ensemble des journées à cette question en 2004. Les séances se sont déroulées au plus fort du mouvement national de contestation des chercheurs (« Sauvons la recherche ») : les résonances ont été parfois très fortes entre les questions discutées lors des séances et les débats nombreux qui se sont développés dans la première phase de ce mouvement.

Des journées pour débattre de l'interdisciplinarité et de l'évaluation

Dès lors que l'on confronte des disciplines aux heuristiques, pratiques, finalités, moyens, administrations, etc., différents, que l'on aborde des objets apparemment similaires selon des perspectives contrastées – et plus encore si l'on doit faire des choix politiques et financiers (entre projets, programmes, unités, personnes. . .) –, alors s'impose toujours, en fin de compte, la nécessité d'évaluer le plus impartialement possible les scientifiques et leurs

Auteur correspondant : F. Joulian, Frederic.Joulian@ehess.fr

¹ Joulian, F., 2004. Journées de réflexion : évaluer les pratiques interdisciplinaires, *La Lettre du Collège de France*, 11, 27-28.

² Par F. Joulian et E. Porqueres i Gene.

productions. Quelles sont les conditions d'une pratique scientifique interdisciplinaire de qualité ? Comment s'assurer qu'en échappant à la rigueur des disciplines, l'exigence de scientificité ne se perde pas ? L'acte d'évaluation et la volonté d'équité sont au cœur même de l'aspiration scientifique, mais ils ne sont que trop rarement pensés, que ce soit dans leur mise en œuvre ou dans leur mise en dispositifs.

Même une institution comme l'École des hautes études en sciences sociales, qui met au cœur de son identité une conception interdisciplinaire de la recherche (elle recrute historiens, anthropologues, linguistes, psychologues, économistes...), n'aborde quasiment jamais ces questions d'évaluation comparée des disciplines et des projets interdisciplinaires. Outre le problème de la stabilité et de la pérennité désirées des structures et de l'institution, se pose la question technique de l'évaluation interdisciplinaire dans un monde où la recherche et les institutions se sont historiquement formées en disciplines spécialisées, où la construction des connaissances s'opère souvent dans des cadres paradigmatiques et des dispositifs extrêmement contraignants (ceux des différentes sections du Comité national du CNRS, par exemple) et générateurs d'exclusion (« ceci est hors de notre champ »), peu congruents avec l'émergence de novations intellectuelles ou de collaborations transversales. Un second paradoxe est celui de l'exigence d'évaluation qui tend désormais à se généraliser dans l'ensemble des milieux professionnels, suivant des normes standardisées de production et de qualité qui n'ont rien de spécifique par rapport aux domaines dans lesquelles elles sont importées. La question des normes résonne en fait fortement sur les débats répétés quant à la scientificité des sciences sociales et leur rapport aux sciences exactes, notamment dans le débat entre conceptions universaliste et relativiste de la science.

Le problème de l'évaluation interdisciplinaire rend également manifeste l'évitement de questions sensibles, celles qui mêlent l'idée et l'argent, l'explicite et le secret, le privé et le public, l'idéal et le pouvoir. Elles sont rarement abordées de front, mais, dès lors que l'on tente de rendre transparents les procédures et les critères d'évaluation, les tensions et les situations sédimentées ne cessent de s'animer.

Nous appuyant sur quelques-unes de ces orientations générales, nous avons réuni différents acteurs de la recherche (une quarantaine d'intervenants sur les sept journées, cf. Encadré) et tenté d'ouvrir le plus largement possible le débat entre sciences de l'homme et de la société et sciences de la nature.

Nous avons articulé quatre thèmes larges permettant d'envisager la question de l'évaluation de la façon la moins réductrice possible : (i) par l'angle des pratiques interdisciplinaires où nous avons examiné les différentes formules développées au cours des quarante dernières années, leur fécondité ou non, les difficultés structurelles

ou contextuelles de leur mise en place ; (ii) par les objets et les approches comparatives, en nous interrogeant sur la construction des objets au sein de chaque discipline, sur leur particularité ou leur transversalité et, finalement, sur leur légitimité différentielle d'un domaine de connaissance à un autre (ce fut le cas des émotions, de l'alimentation ou de l'animal, impensés ou impensables dans certains secteurs, mais au centre d'autres). Les démarches comparatives au fondement des méthodes de bien des sciences humaines et sociales s'exercent de multiples façons que nous avons tenté d'exemplifier ; (iii) par les régimes de scientificité tels qu'on les voit s'autonomiser au sein des disciplines et s'opposer ou cohabiter dans certains secteurs ou programmes pluridisciplinaires ; (iv) par les évaluations de la science sur la base de l'exigence actuelle de ne point désolidariser les contenus des conditions épistémologiques et matérielles de leur production, conditions qu'on ne peut désormais plus ignorer et qu'il convient de penser en commun. Deux études de cas, « Comment développer l'interdisciplinarité en Afrique ? » et « Comment se débarrasser de l'interdisciplinarité : le cas de la Communication », nous ont permis d'illustrer de façon concrète les discussions actuelles sur l'avenir des SHS en France : disparition de secteurs entiers de la recherche ou, à l'inverse, stabilisation et légitimation de nouveaux secteurs du savoir. La série de journées s'est achevée avec une table ronde intitulée « Quel avenir pour l'interdisciplinarité dans la recherche française ? », où nous avons débattu des conditions nécessaires d'un travail commun entre sciences de l'homme et sciences de la nature et de différents scénarios de restructuration de la recherche française. Nous présentons ici quelques-unes des réflexions dégagées au cours de ce travail collectif d'analyse.

Mise en œuvre et pratiques interdisciplinaires

Nous avons donc choisi, dans ces journées, de réfléchir à l'interdisciplinarité en évitant de mobiliser des modèles ou des définitions formelles (du type « trans-, pluri-, poly-, interdisciplinarité »), mais en partant des pratiques telles qu'elles ont été vécues par les participants, faisant le pari suivant : il existe suffisamment de savoirs capitalisés individuellement et collectivement grâce aux expériences de chacun pour pouvoir explorer ensemble cette modalité particulière de la construction des connaissances que l'on désigne sous le terme d'interdisciplinarité.

Ce sont ces expériences vécues qui nous font partager la conviction que les modèles administratifs de recherche fondés sur des logiques gestionnaires ne correspondent pas à la réalité des relations qui s'engagent entre les différents acteurs impliqués dans les collaborations interdisciplinaires. Celles-ci mettent en jeu des rapports

Encadré. Les intervenants dans les journées « Évaluer les pratiques interdisciplinaires » au Collège de France, mars-avril 2004**1. Pratiques interdisciplinaires**

- Frédéric Joulian (EHESS) : « De quelques enjeux de l'interdisciplinarité »
- Claude Gilbert (CNRS) : « Risques et crises : possibilités et limites de l'interdisciplinarité »
- Suzanne de Cheveigné (CNRS) : « Un projet interdisciplinaire européen : *Life Sciences and European Society* ».
- Jean-Paul Demoule (Paris I-INRAP) : « Une science en quête d'unité ou 40 ans d'indisciplines archéologiques »
- Dominique Vinck (Université Pierre Mendès France, Grenoble) : « L'instrumentation du travail interdisciplinaire : regard sociologique »
- Claude Fischler (CNRS) : « Un choix indisciplinaire : l'alimentation, un objet à entrées multiples »
- Giovanna Cifoletti (EHESS) : « La constitution d'une discipline au 16^e siècle : le cas de l'algèbre »

2. Objets, échelles et approches comparatives

- Frédéric Joulian (EHESS) : Introduction, « Construction de l'objet, comparaison et changement d'échelle »
- Joëlle Le Marec (ENS-LSH) : « Les objets comme composites »
- Laurent Olivier (Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye) : « Les choses du passé : temps et objets de la mémoire »
- Gérard Chouquer (CNRS) : « La crise des objets spatiotemporels et les modalités de leur recomposition »
- Jean-Michel Decroly (Université Libre de Bruxelles) : « Changer d'échelle et comparer : finalités et moyens de deux démarches classiques en géographie »
- Sylvain Auroux (ENS-LSH) : « Forces et risques du comparatisme en linguistique »
- Carlo Severi (CNRS, EHESS) : « Anthropologie de la mémoire : questions de méthodes »

3. Régimes de scientificité

- Suzanne de Cheveigné (CNRS) : Introduction à la journée
- Jean-Louis Fabiani (EHESS) : « Pourquoi faire science ? La sociologie devant l'impératif de scientificité »
- Wiktor Stoczkowski (EHESS) : « Modèles et récits : pratiques et théories »
- François Sigaut (EHESS) : « Spécificité de fonctionnement des sciences humaines »
- Michel Morange (Centre Cavailles, ENS) : « La biologie a-t-elle besoin d'un supplément de scientificité ? »
- Anne-Christine Taylor (CNRS) : « La scientificité de l'anthropologie »

4. Comment développer l'interdisciplinarité en Afrique ?

- Frédéric Joulian (EHESS) : Introduction, « "Afrique Nature"/"Afrique Culture" comment renouer les liens ? »
- Ariane Deluz (CNRS) : « Le métier d'ethnologue face à l'évolution de la science et aux changements historiques, sociologiques et démographiques du continent »
- Olivier Gosselain (ULB) : « Analyse multi-scalaire des dynamiques culturelles en Afrique de l'Ouest : approches anthropologique, géographique et linguistique »
- Alain Person (Universités Paris VII, Paris I) : « Comment peut-on envisager une réponse pluridisciplinaire à un questionnement archéologique ? »
- Jean Polet (Paris I) : « Science, politique et patrimoine : le projet Koumbi Saleh »
- Michaël Houseman (EPHE) : « L'apport des perspectives non africaines à la recherche anthropologique en Afrique »
- Giorgio Blundo (EHESS) : « Au-delà des disciplines : réflexion sur de nouveaux objets pour l'anthropologie politique »

5. Comment se débarrasser de l'interdisciplinarité : la Communication

- Joëlle Le Marec (ENS-LSH) : Introduction à la journée
- Robert Boure (Université Toulouse III) : « Sur et sous l'institutionnalisation des disciplines »
- Paolo Fabbri (Université de Venise) : « Babel fertile ou la traduction généralisée »
- Emmanuel Pedler (EHESS) : « Les formes culturelles de la communication »
- Isabelle Paillart (Université Stendhal-Grenoble 3) : « Les normes d'évaluation en communication : gérer l'ouverture et la fermeture »
- Jean Mouchon (Université Paris X) : « Les non-dits de l'interdisciplinarité dans le champ de la communication »
- Bernard Scheile
- Véronique Servais

6. Instances et processus d'évaluation de la science

- Suzanne de Cheveigné (CNRS) : Introduction à la journée
- Jean Jamin (EHESS) : « CNU revu(es) et corrections ? »
- Catherine Fuchs (CNRS) : « Évaluer l'interdisciplinarité dans le programme Cognitique »
- Graham Stroud (Commission européenne) : « L'évaluation dans les programmes européens »

- Catherine Vilkas (Université de Limoges) : « Disciplines scientifiques, organisation et évaluation au CNRS »
- Catherine Marry (CNRS) : « L'évaluation des biologistes au CNRS : le sexe est-il un critère pertinent ? »
- Serge Cleuziou (Paris I) : « *High culture versus low culture* au CNRS : exemples de pratiques d'évaluation »

7. Quel avenir pour l'interdisciplinarité ?

- F. Joulian, J. Le Marec, S. de Cheveigné

Synthèse des journées et table ronde avec :

- Laurence Caillet (CNRS, DSA Ethnologie, Section 38 CNRS)
- Philippe Lazar (conseiller-maître à la Cour des comptes, ancien directeur de l'INSERM et de l'IRD)
- Danièle Hervieu-Léger (présidente de l'EHESS)
- Francis-André Wollman (CNRS, responsable de la commission « Évaluation » du CIP)
- Michaël Werner (EHESS)
- Elisabeth Dubois-Violette (présidente du conseil scientifique du CNRS)

de légitimité, des conflits de valeurs, des confrontations interculturelles, mais aussi des alliances dans la volonté commune de dépasser des limites liées à des spécialisations excessives, de résoudre certains problèmes, d'explorer des convergences, pour lesquelles la confiance décidée joue un rôle souvent bien plus important que la rationalisation des procédures de recherche. Les pratiques interdisciplinaires telles qu'elles sont vécues sont bien souvent antinomiques des modèles proposés dans leur formulation administrative. Elles doivent donc s'exprimer et se formuler non seulement « contre » les pratiques d'optimisation et de rentabilisation académique des approches spécialisées, mais aussi « contre » les discours ambiants sur l'interdisciplinarité. À travers ce séminaire, il est apparu que, pour rendre compte du caractère interdisciplinaire des pratiques, les participants évoquaient moins des spécificités liées à des registres particuliers (cognitif, institutionnel, technique, culturel, etc.) qu'une mise en tension permanente des différents pôles qui structurent la pratique de recherche, quel que soit le registre. Ces décalages constants entre les administrations scientifiques (même si elles tentent de promouvoir les conceptions et les pratiques interdisciplinaires) et les projets tels qu'il sont mis en œuvre par les acteurs de la recherche nous renvoient à la complexité des situations, aux différentes instances qui entrent en jeu (liées aux dynamiques de la production scientifique ou à celles de son administration et de sa valorisation, ou encore aux demandes sociales) et à un principe de réalité encore trop peu entendu. Il n'y a de science que « pratique » – même dans les SHS ! – et la construction interdisciplinaire forte implique différentes prises de risque, tant du point de vue intellectuel que de celui de la carrière.

Une conception exigeante de l'interdisciplinarité implique un projet où les objets, visées, méthodes, progrès interviennent à égalité de point de vue et avec équité de traitement. Elle implique aussi, du moins pour un temps, l'abandon du jeu disciplinaire, celui qui fait adhérer aux objets, théories et méthodes légitimes d'un champ, qui fait publier dans les instances appropriées et valorisantes pour la carrière. Il implique aussi de

concevoir une recherche orientée « objet transverse » plutôt qu'« objet légitime du secteur disciplinaire », et ce n'est pas un hasard si les trois organisateurs travaillent sur de tels phénomènes transversaux (les techniques et le rapport homme/animal ou les relations entre science et société). Le sujet doit primer sur le champ, qu'importe qu'il relève de la sociologie, de l'histoire, du droit, de l'éthologie... pourvu qu'il fasse sens dans la société, l'histoire des idées, et qu'il soit heuristiquement valide. Le cerner le moins incorrectement possible implique alors la mise en œuvre d'une construction interdisciplinaire multifacettée³, non que la disciplinarité n'ait pas de mérite, elle permet elle aussi de cerner, de réduire, d'objectiver, mais sur des entités plus réduites et souvent moins complexes.

La manière dont se construisent les pratiques interdisciplinaires est parfois tendue entre des regroupements de chercheurs autour d'objets contemporains complexes, en forte résonance avec une actualité des préoccupations sociales et culturelles, et des affrontements autour d'objets qui sont au contraire chargés d'une histoire des modes de problématisation et des styles de recherche spécifiques de différentes disciplines. Les pratiques interdisciplinaires peuvent ainsi se structurer autour de l'étude de « nouveaux » objets qui sont suscités par une convergence entre des préoccupations culturelles et sociales, et des modes de questionnement académiques. Ces nouveaux objets transcendent alors les constructions disciplinaires : le cas du « risque » est symptomatique. Symétriquement, des objets scientifiques « classiques » quittent le périmètre d'une discipline pour être travaillés par différentes communautés de recherche. Celles-ci se regroupent et se confrontent autour de ces objets partagés. On peut évoquer ici les objets tels que le discours ou les émotions, mais aussi le glissement d'objets entre histoire, archéologie et géographie.

³ Telle que l'entend Sander Van der Leeuw (Ed.), 1998. *The ARCHAEOMEDES Project. Understanding the natural and anthropogenic causes of land degradation and desertification in the Mediterranean basin. Research results*, Luxembourg, European Commission.

L'apprentissage des perspectives du collègue partenaire nécessite aussi un temps long de mise en place, de confrontation, d'explicitation et, finalement, de transparence que les fonctionnements disciplinaires nous ont bien souvent fait oublier. Les contributeurs des journées ont été unanimes à souligner et à revendiquer la nécessité de ce temps long pour construire l'intercompréhension, puis dépasser les enjeux de celle-ci au profit d'une réelle construction collective de connaissances. Quitte parfois à forcer le trait et à réendosser sa position disciplinaire, afin de marquer une différence signifiante au sein du projet commun. Les équipes-projets qui font le pari de l'interdisciplinarité se trouvent alors dans la nécessité de gérer les contradictions entre les exigences de résultats rapides de la recherche par projet et le besoin de durée longue et de marges d'essai et d'erreur, pour construire véritablement les conditions de cette interdisciplinarité. Par exemple, on constate des formes d'articulation des interventions individuelles et collectives, et des formes d'organisation des temporalités de la recherche marquées par une alternance entre les moments de l'inter-connaissance (réunions et dialogues entre chercheurs), les moments de l'élaboration des objets communs, les moments de la production de données proprement dites, les moments de négociation des interprétations partagées, les moments du retour sur expérience. Le statut même des résultats de recherche peut faire l'objet d'une réflexion épistémologique qui intègre la capitalisation des formes de création dans l'organisation des pratiques.

En dehors des projets ou programmes, la question interdisciplinaire se pose également au niveau individuel ou au niveau des transferts de théories, de modèles ou de pratiques entre disciplines. Une grande part de la réussite de la sociologie latourienne se fonde sur cette ouverture et sur la traduction d'idées et de méthodes d'un champ à un autre. La partie la plus critique, et nous l'avons sentie lors des journées, se jouait entre la figure du chercheur individuel assumant à titre propre plusieurs formations et démarches disciplinaires distinctes et les formes institutionnelles de travail collectif impliquant de très nombreux chercheurs, y compris des acteurs politiques et administratifs. Dans ces grandes entreprises, les relations entre disciplines sont fréquemment assujetties à un paradigme unique (par exemple naturaliste dans les grands projets d'archéologie préhistorique) ou orientées vers l'éclaircissement d'un problème auquel toutes les disciplines (autrefois taxées de « connexes »...) participent. La tension individuel/collectif s'exprime également entre la nécessité de faire un retour personnel sur ses pratiques – pour accroître la maîtrise réflexive de ce qui ne relève pas de techniques formalisées – et la nécessité collective d'une explicitation des différents modes de construction des objets, modes de questionnement, méthodes, références, au bénéfice de tous. Au sein des programmes interdisciplinaires, chaque chercheur éprouve à

titre propre une forme d'isolement par rapport à sa communauté, isolement qui s'accroît avec l'accroissement d'une conscience réflexive de son point de vue singulier.

La souffrance interdisciplinaire

L'un des aspects les plus marquants, tout au long des journées, a été l'expression de mal-être, voire de souffrance, par les personnes engagées dans des pratiques interdisciplinaires. Ce mal-être a souvent été exprimé « malgré eux » par les intervenants ou la salle, puis en off au cours de post-discussions. Il est frappant de constater que le seul discours de franc bonheur que nous ayons entendu était celui de Claude Fischler évoquant l'histoire de son laboratoire interdisciplinaire (le CETSAM) et le colloque « L'unité de l'homme », en 1972, alors qu'une certaine euphorie interdisciplinaire se fondait sur une conception holiste des connaissances et sur des ambitions théoriques de grande portée. Edgar Morin, l'un des grands promoteurs de l'interdisciplinarité en France, n'imaginait peut-être pas alors que cette ambition ne passait pas seulement par l'épreuve des faits, mais bien aussi par l'épreuve des structures et institutions. Ce projet d'anthropologie générale du début des années 1970 allait se heurter, et se heurte encore, au clivage philosophique et académique entre sciences de la nature et humanités.

L'inquiétude du chercheur interdisciplinaire concerne les autres et en particulier les jeunes : trouveront-ils des postes s'ils n'ont pas un profil clairement disciplinaire ? N'envoyons-nous pas nos thésards au « casse-pipe » en les entraînant sur les chemins périlleux de l'interdisciplinarité ? Mais la souffrance du chercheur interdisciplinaire provient aussi des difficultés de sa propre reconnaissance et promotion, de la difficulté de publication dans les grandes revues disciplinaires, des efforts consentis sans reconnaissance institutionnelle adéquate pour organiser l'interdisciplinarité tellement louée. Tous évoquent un manque de légitimité et des problèmes d'identité : l'interdisciplinarité met en jeu, clairement, des rapports entre des « cultures scientifiques » qui, au demeurant, s'ignorent bien souvent. La revendication spontanée des SHS d'une place à part est autant symptomatique d'un désir de légitimation face à la « vraie science » que des ignorances respectives entre communautés⁴.

Un certain nombre de intervenants ont en effet choisi une position d'inconfort intellectuel avec une « prise de risque personnel » : renoncement à une position clairement reconnue pour un parcours hors des sentiers battus, en remettant en question des méthodes et des savoirs

⁴ Cottureau, A., Jouliau, F., Schaub, J.-F., Schmitt, J.-C., Weil, F., Werner, M., 2004. Avec les sciences humaines et sociales, Article électronique publié sur le site du collectif « Sauvons la recherche » : http://recherche-ennedanger.apinc.org/article.php3?id_article=914

reçus en héritage de leur discipline d'origine. Or, et cela a été maintes fois souligné, la pratique de l'interdisciplinarité est mal soutenue par les institutions qui multiplient les injonctions paradoxales. Le CNRS a lancé ses premiers programmes interdisciplinaires au début des années 1980, mais sa première commission interdisciplinaire – assurant donc les carrières des chercheurs impliqués dans cette aventure – n'a été créée qu'en 2002 – et encore, les sciences sociales en ont été quasi absentes jusqu'à leur recomposition en 2004⁵ ! Les individus paient donc les insuffisances de la prise en charge politique de l'interdisciplinarité, celle-ci passant en grande partie par l'épineuse question de l'évaluation.

Centralité de l'évaluation

L'activité individuelle de recherche pousse à la critique constante, à la comparaison, à la mesure, à l'évaluation (de choix théoriques, de propositions, d'objets, etc.). L'évaluation « sauvage » et spontanée est fréquente dans la communauté scientifique : « Les travaux d'untel sont de qualité, ou de peu d'intérêt, voire médiocres. . . » De façon formelle (dans les instances idoines), l'évaluation est le lieu de la sélection, de la construction et, pour partie, du pouvoir. Dans le constat que nous faisons ici, l'évaluation est une des conditions nécessaires de l'interdisciplinarité, en particulier dans une relation avec les paradigmes des sciences exactes – la condition même de l'explicitation et du travailler-ensemble, nous l'avons dit avant. En ces temps de discussion sur l'avenir de la recherche, la question de l'évaluation est d'actualité, là notamment où plusieurs grandes figures ont affirmé, plus ou moins explicitement, que les sciences humaines et sociales sont impossibles à évaluer. A contrario, il a été affirmé dans ce dossier Interdisciplinarité de *Natures Sciences Sociétés* qu'une plus grande exigence de scientificité, une évaluation renforcée auraient mis en danger l'interdisciplinarité dans plusieurs organismes⁶.

Dans le débat public sur l'avenir de la recherche, l'évaluation des chercheurs occupe une place centrale, que ce soit explicitement – « il faut réformer les procédures

⁵ Voir la contribution de Daniel Bley à ce dossier Interdisciplinarité, analysant les bégalements de l'interdisciplinarité au Comité national : Bley, D., 2004. L'interdisciplinarité au CNRS : un témoignage de chercheur sur la réforme des sections du département SHS (1991-2003), *Natures Sciences Sociétés*, 12, 1, 59-62.

⁶ Pour l'IRD, voir Aubertin, C., 2004. L'interdisciplinarité victime de la réforme institutionnelle de l'IRD, *Natures Sciences Sociétés*, 12, 2, 184-185, et l'intervention de P. Handschumacher à la table ronde des Journées NSS 2002 sur l'interdisciplinarité, in *Natures Sciences Sociétés*, 12, 1, 71. Pour le Cemagref, voir Terrasson, D., Givone, P., 2004. L'interdisciplinarité au Cemagref : de la difficile construction d'une recherche en environnement, *Natures Sciences Sociétés*, 12, 1, 56-58.

d'évaluation en cours dans l'Université et les grands organismes » – ou implicitement – « repérons les lieux d'excellence, récompensons le mérite ! ». La réflexion collective portant sur les objectifs et la qualité des procédures d'évaluation, telle qu'elle s'exprime dans les déclarations et dans les textes publiés, reste toutefois assez pauvre. Il faut interroger les logiques intellectuelles qui sous-tendent l'évaluation et ses procédures, tant à l'intérieur du monde scientifique que face à la société. Les sciences humaines et sociales, pourtant longtemps à la traîne du mouvement des chercheurs, apportent une contribution essentielle au débat, car elles construisent leurs objets de recherche précisément sur cette interface entre la science et la société⁷. Or, les citoyens, de plus en plus éduqués, sont de moins en moins prêts à donner un blanc seing aux scientifiques. Non qu'ils soient devenus « anti-science » – leur soutien massif au mouvement des chercheurs (à plus de 80 % en 2004, selon un sondage pour le journal *La Croix*) le confirme. Mais ils réclament un regard sur l'activité scientifique ; ils exigent non pas seulement que les scientifiques expliquent leurs travaux, mais qu'ils en justifient l'intérêt, qu'ils soient responsables devant la société (*public accountability*). En ce sens, ils exigent aussi de pouvoir évaluer l'activité scientifique.

Relativité de l'évaluation

L'évaluation est quasi permanente dans la vie d'un chercheur actif : évaluation au recrutement et aux promotions, évaluation annuelle dans les organismes de recherche, évaluation des unités, évaluation de chaque article publié, de chaque demande de financement. Pourtant, cette activité d'évaluation est elle-même très peu jaugée, très peu « évaluée ». Des impressions générales et non étayées, des expériences personnelles, sont bien souvent les seuls éléments apportés au débat : l'influence supposée ou réelle des syndicats ou des factions d'un côté, l'apparente efficacité de l'autre. Un chercheur, qui dans le cadre de son travail ne se contenterait jamais d'affirmations générales, n'hésitera pas à déclarer que la commission qu'il préside « marche très bien » (France Culture, mars 2004) – un mode consensuel qui n'explicite pas les critères retenus n'étant en rien gage d'un fonctionnement objectif.

Toutefois, les outils et les exemples « d'évaluation des procédures d'évaluation » existent : une revue entière⁸ se consacre à ce difficile problème. Des examens rétrospectifs précis d'évaluations ont montré des dysfonctionnements qui, en toute bonne foi, échappaient aux évaluateurs, pouvant entraîner des biais soit favorables (la proximité entre évalué et évaluateurs), soit défavorables

⁷ Cf. *supra*, note 4.

⁸ *Research Evaluation*, publiée par Beech Tree Publishing. Voir le site Internet : <http://www.scipol.demon.co.uk/re.htm>

(le fait d'être femme)⁹. Il est apparu clairement, au cours de ces journées, qu'une amélioration progressive était intervenue en France, mais que l'on restait loin des standards internationaux tels que les pratiquent la *National Science Foundation* américaine ou encore la Commission européenne. Parmi les éléments qui manquent encore souvent dans les procédures françaises, on peut citer, concernant la rigueur des procédures : la définition et la séparation des critères, les instructions aux évaluateurs, voire la formation de ceux-ci, la détection des conflits d'intérêts. La « transparence » des procédures exige la publication de critères et de bilans (et non pas simplement des résultats). Le retour aux intéressés pêche aussi : la communication des rapports n'est pas systématique, ni leur rédaction d'une manière constructive permettant un processus d'apprentissage, alors que d'autres pays vont jusqu'à organiser une évaluation contradictoire où l'évalué peut répondre aux évaluateurs au cours du processus.

Si cette évaluation est éprouvée au sein de collectifs interdisciplinaires temporaires qui cultivent l'exigence d'une explicitation et d'une objectivation croissantes de ces différents points de vue, elle pourra être mieux vécue,

car partagée. Les discussions surgies lors des journées ont révélé un malaise d'une ampleur peu imaginée, peut-être à hauteur des ambitions intellectuelles et des formes d'engagement des chercheurs. L'objectif de ces journées fut finalement, comme peut-être celui de ce forum ouvert dans *Natures Sciences Sociétés*, de tenter de réduire les malentendus massifs au sein de l'institution savante et entre l'institution savante, le monde politique et la société civile. La question interdisciplinaire est ainsi un vecteur d'entrée idéal, qui nous permet de révéler les problèmes et de remettre efficacement des cultures qui s'ignorent dans un échange au long cours.

En correction d'épreuves, nous venons d'apprendre que la candidature de Suzanne de Cheveigné à un poste de directeur de recherches dans la section interdisciplinaire 46, « Risques environnementaux et société » du CNRS, pourtant classée première par le jury d'admissibilité, a été écartée par le jury d'admission en toute « souveraineté » et opacité sur les critères d'évaluation employés. . .

⁹ Wennerås, C., Wold, A., 1997. Nepotism and Sexism in Peer-review, *Nature*, 387, 341-343. Voir également, S. de Cheveigné, *Parcours de femmes. Itinéraires féminins et masculins au CNRS*. Rapport à la Mission pour la place des femmes au CNRS, novembre 2002, 78p.